

N° 5518¹²

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2006-2007

PROJET DE LOI

portant

1. **transposition de la directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique;**
2. **transposition de la directive 2000/78/CE du Conseil du 27 novembre 2000 portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail;**
3. **modification du Code du travail et portant introduction dans le Livre II d'un nouveau titre V relatif à l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail;**
4. **modification des articles 454 et 455 du Code pénal;**
5. **modification de la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées**

* * *

**DEPECHE DE LA SECRETAIRE D'ETAT AUX RELATIONS AVEC LE
PARLEMENT AU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

(12.10.2006)

Monsieur le Président,

A la demande du Ministre du Travail et de l'Emploi, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir retirer de votre rôle les amendements gouvernementaux au sujet du projet de loi sous rubrique, qui vous ont été transmis par ma lettre du 4 octobre 2006.

En effet, Monsieur le Ministre aimerait préciser qu'il ne s'agit pas d'amendements modificatifs, mais uniquement d'un redressement d'erreurs matérielles dans le Code du Travail et qu'il n'échet pas de procéder par voie d'amendement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*La Secrétaire d'Etat aux Relations
avec le Parlement,
Octavie MODERT*

